

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil Question écrite n° 118277

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la problématique que rencontre les maisons de retraite et notamment les EHPAD dans l'accompagnement des personnes âgées en structures d'accueil. Il apparaît très clairement que la mise en oeuvre des 35 heures, les conventions tripartites, la réforme de la tarification conduisent à des budgets très serrés dans l'ensemble des maisons de retraite en France. La qualification du personnel mais également les ratios d'encadrement conduisent souvent les établissements à économiser sur la masse salariale. Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour améliorer la prise en charge des personnes âgées accueillies en structures d'accueil.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription: Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 118277 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10017 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)